



## REGLEMENT INTERIEUR de l'ASSOCIATION de loi 1901 du Badminton Club Veynois (05400)

### DECOUVERTE ET ADHESION AU CLUB

- 1-Toute personne extérieure au club, après accord du président, a la possibilité de découvrir le badminton et de jouer gratuitement en accord avec les règlements FFBaD en vigueur. Raquettes et volants seront disponibles pour ces séances.
- 2-Pour continuer au-delà de ces séances, la personne doit faire son adhésion au club et remplir le dossier d'inscription.

### FONCTIONNEMENT DU CLUB

- 3-Il s'agit de la pratique d'un sport loisir et compétition sans encadrement professionnel avec des bénévoles.
- 4-Il est conseillé de jouer avec tous les adhérents / membres en s'échauffant physiquement avant chaque séance.

### RESPECT DU MATERIEL ET DE LA SALLE DU CLUB

- 5-Le mot matériel entend : raquettes, volants, poteaux, filets et tout support papier ou physique appartenant au club...
- 6-Tout joueur du club est tenu de conserver en bon état tout le matériel qui lui est confié lors des séances ainsi que la propreté de la salle. A cet effet et en conformité avec l'arrêté municipal, il est interdit de manger et de boire tous aliments et boissons ne permettant pas la récupération sportive suite à l'effort du jeu de badminton.

### CODE DE DEONTOLOGIE POUR TOUS

- 7-Je ne peux inviter de personnes extérieures au club qu'après accord du président. Les personnes concernées devront signer une décharge de responsabilité avant de pratiquer et devront se soumettre au présent règlement intérieur.
- 8-Lorsque je m'inscris aux entraînements dirigés, je m'engage à y être assidu(e) et à prévenir au besoin de mon absence.
- 9-Je respecte les horaires de début et de fin des différents créneaux horaires de chaque séance.
- 10-Je porte une tenue correcte conforme à l'image de notre sport vis-à-vis des médias : tee-shirt de sport individuel, short de sport individuel (pas de ville) et chaussures de salle propres uniquement réservées à cet effet et à semelles non marquantes. En fonction d'une température basse, je peux toutefois jouer en pull et en survêtement si besoin est.
- 11-Je ne laisse pas mes affaires dans les vestiaires afin d'éviter d'éventuels vols. Le club se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels.
- 12-Je participe à l'installation et au rangement correct des filets et des poteaux lors des débuts et des fins de séance.
- 13-Je respecte et prends soin du matériel du club lors des séances sous peine de remplacer à l'identique le matériel abîmé.
- 14-Lorsque du monde attend pour jouer et par solidarité, je favorise le double et libère mon terrain à la fin d'un set joué.
- 15-Je me conduis de façon sportive. Aucun jet de raquette ni cri d'énervement ni d'injures ne sont admis sur un terrain.
- 16-Je ramasse mes volants et plumes usagé(s) après mon match et les pose dans les poubelles situées entre les terrains.
- 17-Je respecte la ou les remarque(s) d'un membre du Conseil d'Administration (CA) lorsqu'il intervient verbalement.
- 18-Je prends ma douche, si je le souhaite, au plus tard 10 minutes avant la fermeture du créneau horaire.

### CODE DE DEONTOLOGIE EN PLUS POUR LES COMPETITEURS

- 19-Il est recommandé de jouer aussi avec les débutants afin qu'ils puissent bénéficier d'une bonne relance et de conseils.
- 20-Les frais de déplacement restent à la charge de chaque joueur sauf décisions contraires prises par le CA.
- 21-Lorsque je m'inscris à une compétition et pendant la durée de celle-ci, je m'engage à donner la meilleure image et comportement de moi-même en dehors et sur le terrain pour la bonne réputation du club (Codes de conduite de la FFBaD).
- 22-Lorsque je m'inscris à une compétition, je m'engage à aller y jouer pendant toute la durée de celle-ci ou alors dans le cas contraire à prévenir le plus tôt possible par téléphone le Juge Arbitre et l'organisateur de la compétition de ma non participation et à fournir dans les délais légaux, au moins par email, un justificatif à l'organisateur de la compétition, au Juge Arbitre, à la commission arbitrage de la ligue PACA ainsi qu'aux membres du bureau.
- 23-Dans le cas d'un forfait annoncé avant le début à une compétition prise en charge financièrement par le club, je m'engage à rembourser le montant de l'inscription de celle-ci au club.
- 24-Je m'inscris aux tournois avant la date limite fixée par le responsable des tournois auprès de lui ou par mail. Toute inscription en retard ou ne passant pas par le responsable des tournois sera à ma charge administrative et financière.
- 25-Toute sanction prise à mon encontre par un Juge Arbitre lors d'une compétition devra être signalée et commentée aux membres du bureau afin éventuellement d'engager un appel.
- 26-Lorsque je m'inscris aux Interclubs, je m'engage à respecter les choix sportifs du capitaine de mon équipe.
- 27-Lorsque je m'inscris aux Interclubs, je m'engage à jouer en priorité pour l'intérêt sportif et tactique de mon équipe.
- 28-Lorsque je m'inscris aux compétitions organisées à domicile par le club, je m'engage à contribuer à l'organisation de la compétition avant, pendant et après celles-ci en accord avec le responsable de l'organisation.
- 29-Lorsque je m'inscris aux compétitions organisées par le club, je m'engage à contribuer par l'apport d'un plat (salé ou sucré) à l'amélioration de la buvette en accord avec le responsable de la buvette.

### RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

- 30-Toute personne extérieure au club ou membre du club ne respectant pas un point de ce règlement intérieur pourra être sanctionné conformément aux **articles 7 ou 19** des statuts du club du BCV.